



Le manque d'eau tue plus que la guerre

INTERVIEW • Plus que jamais, les populations civiles se voient couper l'accès à l'eau dans les conflits modernes. Chef de l'unité «Eau et habitat» du CICR, Riccardo Conti fait le point sur une réalité souvent occultée.

Fame 2005 Genève
Forum alternatif mondial de l'eau

PROPOS RECUEILLIS
PAR DIDIER ESTOPPEY

Couper les vannes à l'ennemi: la tactique est vieille comme la guerre... Et même si elle est proscrite par le droit international humanitaire, elle reste cruellement d'actualité. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), s'appuyant sur les

données de l'Organisation mondiale de la santé, estime ainsi que, dans les conflits modernes, la destruction des réseaux de distribution d'eau et les problèmes de santé qu'elle provoque tuent davantage que les armes classiques. Une situation qui a conduit l'organisation humanitaire à développer ces dix dernières années, dans le cadre de l'assistance qu'elle apporte aux victimes de la guerre, des projets toujours plus importants d'approvisionnement en eau et de réhabilitation des réseaux.

Son unité «Eau et habitat» emploie ainsi sur le terrain des différents conflits environ 300 ingénieurs et techniciens, dont une centaine d'expatriés. L'Irak, le Soudan et l'Afghanistan constituant actuellement ses principaux théâtres d'intervention. Chef de cette unité, Riccardo Conti, fait le point sur un combat quotidien pour l'accès à un bien vital.

Il y a une dizaine d'années, le CICR attirait l'attention de la communauté internationale en



Distribution d'eau en urgence à Goma, République démocratique du Congo.

organisant un symposium sur l'eau et la guerre. Des progrès ont-ils été réalisés?

Riccardo Conti: Le message est partiellement passé. En 1995 en Bosnie, c'était clair: on fermait les vannes pour assoiffer l'ennemi. A part quelques exemples ponctuels, ces méthodes ne semblent heureusement plus entrer dans la stratégie des belligérants. Nous semblons donc avoir été entendus.

«On a aussi pu le constater en Irak. Durant la première guerre du Golfe, en 1991, les forces de la coalition, sans viser directement des stations d'eau, avaient bombardé systématiquement les centrales électriques, privant ainsi la population d'eau. Par contre, lors de la deuxième guerre en Irak, en 2003, l'occupant a veillé à ne pas reproduire ce schéma. Il n'y a eu un black-out que les premiers jours. En règle générale, on peut considérer que, sur ce plan là, les alliés ont réussi leur

guerre au niveau de la conduite des hostilités.

«Mais ce qu'ils ont complètement raté, c'est l'après-guerre: le 95% des dégâts infligés au réseau d'eau irakien sont dus aux pillages, facilités par la désorganisation des forces de sécurité. Mais il reste de la responsabilité de la puissance occupante de veiller à l'approvisionnement en biens essentiels de la population civile.

L'occupant ne remplit donc pas ses obligations en Irak?

«On ne peut juridiquement plus parler d'occupant depuis juin 2004, date de la mise en place d'un gouvernement intérimaire irakien. Mais jusque là, on ne peut pas considérer que l'occupant ait rempli ses obligations. Il a certes veillé à respecter le droit humanitaire durant les hostilités, mais invoqué ensuite les conditions de sécurité pour justifier le retard mis à réparer les dégâts. On estime que seuls 10% des besoins en eau sont couverts en Irak. Le pays souffre encore énormément des années durant lesquelles il était mis sous embargo. Le CICR s'est efforcé de parer au plus urgent. En 2004, nous avons ainsi notamment distribué 500 000 litres d'eau par jour à la population dans différents quartiers de Bagdad. Mais nous ne pouvons pas répondre à tous les besoins. D'une part parce que nous n'avons plus d'expatriés en permanence en Irak, à cause de l'insécurité. Mais aussi parce qu'il n'est pas dans notre rôle de reconstruire les infrastructures

du pays. Nous pourrions alors être accusés d'aider les Américains...

Nous considérez, plus globalement, que l'eau n'a plus été utilisée récemment comme arme de guerre. A quoi attribuer, alors, l'explosion de vos programmes dans ce domaine?

«On ne viole peut-être plus directement le droit. Encore moins quand on est sous les feux de la rampe, comme le sont les Américains en Irak. Mais on continue à déplacer des populations par centaines de milliers de personnes, en sachant pertinemment qu'on les prive ainsi d'eau et de nourriture... Il n'est qu'à voir ce qui se passe au Darfour.

«Les guerres ne font pas ailleurs que réfléchir, avec une brutalité particulière, l'état du monde. L'exode rural s'est beaucoup amplifié, tout comme l'appauvrissement des populations venues s'entasser dans les villes. On a beau en décréter une décennie sur l'eau, les investissements n'ont jamais su répondre à l'ampleur des besoins. On assiste à une détérioration générale dont les effets viennent s'exacerber en temps de guerre. Et contrairement aux hostilités elles-mêmes, qui ne font plus de morts une fois qu'elles ont cessé, les dégâts subis par les infrastructures sanitaires produisent des effets et des victimes durant de longues années.

Durant toute la durée du FAME, l'unité «Eau et habitat» du CICR tiendra une exposition sur ses activités dans le hall d'UniMail.

Les imminentes «guerres de l'eau»: un mythe?

«S'il existe une volonté politique de paix, l'eau ne sera pas un frein. Mais à celui qui cherche des raisons de se battre, l'eau fournira des occasions rêvées», soulignait l'un des négociateurs israéliens des accords d'Oslo, le professeur d'hydrologie Uri Shamir. Ces dernières années, on a annoncé des «guerres de l'eau» imminentes. Inéluctables, vu les pénuries croissantes et le nombre de rivalités entre Etats partageant des cours d'eau. Le regard se tournait vers l'aride Moyen-Orient: compétition entre Palestiniens et Israéliens, griefs irakiens contre les barrages syriens sur l'Euphrate, Damas adressant des reproches similaires à la Turquie... «Rivalité» est d'ailleurs tiré du mot latin *rivalis*, qui utilise la même rivière qu'un autre», rapportent les chercheurs dans *L'Etat de la planète 2005*.² Pourtant, des études montrent que les cas de coopération entre Etats dépassent de loin les conflits. Ces cinquante dernières années, il y a eu 37 incidents armés autour de l'eau, dont 30 entre le seul Israël et ses voisins.³ Sur la même période, 157 traités ont été signés entre Etats partageant un fleuve ou une rivière. «Dans certains cas, l'eau offre une des rares voies menant au dialogue lors de conflits virulents», peut-on lire dans le dernier *Etat de la planète*. La commission du fleuve Indus réunissant l'Inde et le Pakistan a survécu à deux

guerres entre les deux pays. Dans les années septante et quatre-vingt, des accords fluviaux ont été finalisés en Afrique australe, malgré les guerres civiles mozambicaine et angolaise.

En somme, pas de quoi s'inquiéter? La réponse est plus nuancée. Les tensions seraient bien plus nombreuses au niveau local. Entre les différents utilisateurs d'eau: citoyens, agriculteurs, industriels... En janvier dernier, quinze personnes ont trouvé la mort au Kenya dans des affrontements entre Massaïs et fermiers d'une autre ethnie. Les premiers, éleveurs nomades, ont détruit les canalisations qui détournent une rivière vers les terres d'un puissant propriétaire terrien. Des rivalités qui ont autant à voir avec la pénurie du précieux liquide – le Kenya est en pleine saison sèche – qu'avec sa mauvaise gestion. Les futures «guerres de l'eau»? SPE

¹Cité par Steve Lonergan, directeur de la division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUÉ (Programme des Nations Unies pour l'environnement), in *Notre planète* (dernière édition), le magazine du PNUÉ.

²L'Etat de la planète 2005, Worldwatch Institute, www.delaplanete.org.

³Le conflit le plus souvent cité est celui provoqué par le projet israélien de détourner les eaux du Jourdain. Ce projet, pénalisant la Jordanie, a alimenté les tensions qui ont finalement débouché sur la guerre des Six-Jours de 1967.



Riccardo Conti.

DR

Projets pharaoniques et destructeurs

LE MONDE
diplomatique

FREDERIC LASSERRE*
ET PHILIPPE REKACEWICZ

Face à une crise proclamée et à son corollaire trop souvent annoncé – les guerres de l'eau –, des solutions technologiques sont souvent invoquées. L'idée d'aller chercher l'eau où elle se trouve pour la conduire là où on en a besoin présente l'avantage, pour les promoteurs de tels projets – essentiellement des ingénieurs et des entreprises de travaux publics –, d'être d'une simplicité péremptoire. Mais ces transferts mas-

Que l'on pense à Paris, Marseille, Athènes, Helsinki, Alger, Tokyo, New York, Los Angeles... un très grand nombre d'agglomérations ne peuvent satisfaire leur demande en eau que grâce à des transferts massifs inter-bassins. Mais cette problématique prend désormais une tournure différente avec l'accélération de la croissance des villes.

AGRICULTURE INTENSIVE

Dans l'Ouest américain, l'eau n'est pas absente, mais il faut la mobiliser, la détourner pour irriguer des espaces agricoles de plus en plus étendus, signe tangible de la maîtrise de la nature par la technologie. Les fleuves ont ainsi été redessnés, endigués, canalisés, barrés dans les années 1960 pour construire d'importants réservoirs (lac Mead;

construit dans les années 1950-1960 et fort mal entretenu, perd tout au long de ses 1100 km jusqu'à 50% de son eau.

Avec la construction de l'aqueduc de Los Angeles en 1913, la Californie, l'Arizona et l'Utah ont inauguré l'ère des grands projets de transfert des eaux du Colorado, responsable de l'assèchement du lac Owens, en Californie, et de la destruction des communautés locales de la vallée. Actuellement, le Colorado, comme le Syr et l'Amou-Daria en Asie centrale, ne rejoignent qu'épisodiquement la mer, constituant de brutales catastrophes environnementales à l'origine de la destruction des marais du delta du Colorado et de la disparition de la mer d'Aral. Celle-ci, en 2001, avait perdu 80% de son volume de 1960, la salinité de ses eaux avait quadruplé, y dé-

été développés dans une logique de maximisation d'une production agricole et de maîtrise de la nature comme facteur de production.

DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS

Les limites du milieu naturel ont commencé à se manifester dans l'Ouest américain dans les années 1960. Après le jugement de la Cour suprême en Californie qui imposait de renoncer à une partie des prélèvements dans le Colorado, la crainte de manquer d'eau a conduit ingénieurs et responsables politiques à envisager des transferts depuis le Columbia et le Mississippi. Face au refus des Etats américains concernés s'est développée l'idée d'aller chercher l'eau là où elle se trouvait en abondance... au Canada. C'était l'époque de l'ingénierie triomphante, où l'on pensait que ré-

cruellement la question de la souveraineté canadienne face à son encombré voisin.

Devant le retour actuel de tels projets leurs opposants, au Canada comme à Etats-Unis, font valoir le côté non crible qu'ils impliquent: en ne changeant pas les habitudes de consommation, ne fait que déplacer le problème grands frais. Pour Ottawa, il ne saurait être question de céder sur cette délicate question de souveraineté, et de cautions ainsi les pratiques de gaspillage ont longtemps présidé à la gestion l'eau aux Etats-Unis. En 2000, la Commission mixte internationale (CMI), organisme binational chargé d'arbitrer litiges frontaliers entre le Canada et Etats-Unis, lui a donné raison, en affirmant que les transferts n'étaient envisageables qu'en dernier recours et qu'il n'était pas dans le rôle de l'Union de reconstruire les infrastructures



Les femmes portent le fardeau de l'eau, mais pas la culotte

GENRE • Les femmes ne sont pas seulement plus impliquées que les hommes dans la gestion de l'eau au quotidien. Elles sont aussi davantage affectées par les problèmes qui en résultent. Un réseau international d'ONG tente d'y remédier.

CHRISTOPHE KOESSLER

L'eau, une affaire de femmes? C'est bien souvent le cas si l'on en croit plusieurs agences des Nations Unies. Les femmes assurent non seulement la collecte, l'utilisation et la gestion de l'eau servant à la famille, mais aussi la responsabilité des cultures irriguées et pluviales dans de nombreux pays en développement. En Asie du sud-est par exemple, les femmes constituent 90% de la main-d'œuvre nécessaire pour cultiver le riz. Par ailleurs, elles sont davantage affectées que les hommes par les problèmes liés à l'eau, en raison de leur position sociale souvent subordonnée et des rôles différents qui leur sont assignés dans la société. Les femmes ont d'ailleurs rarement leur mot à dire dans la gestion de l'eau. Un réseau international d'ONG basé en Hollande, l'Alliance genre et eau (GWA), essaie d'y remédier depuis quelques années en réclamant une plus grande participation des femmes dans les politiques publiques liées à l'eau. La

démarche est aujourd'hui reprise par les Nations Unies. Plusieurs de ses agences poussent les Etats à adapter leurs politiques de l'eau à la problématique genre.

Les femmes ont davantage de raisons que les hommes de s'intéresser à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau et d'assainissement, explique la GWA. Tout d'abord, ce sont elles qui ont généralement la charge de transporter l'eau sur des kilomètres dans les zones rurales lorsque celle-ci n'est pas directement accessible. Elles passent parfois plusieurs heures à chercher de l'eau, en particulier en Afrique et en Asie, et doivent parcourir de longues distances avec des charges pesant jusqu'à 20 kg. Les conséquences en sont multiples: problèmes de dos et de santé, fausses couches, manque de temps pour d'autres occupations, etc. Les fillettes sont aussi gravement affectées: «Les adultes sont généralement aidées par des enfants ou des jeunes filles, qui ne peuvent en conséquence pas aller à l'école. En Tanzanie par exemple, les enfants, principalement des filles, collectent 40% de l'eau à usage domestique», raconte Maria Arce Moreira, secrétaire générale de la GWA.

TRAVAILLEUSE ET DÉCIDEUSE

Ensuite, ce sont en grande majorité les femmes qui ont la responsabilité de soigner les membres de la famille tombés malades pour avoir bu de l'eau contaminée. Leur charge s'accroît encore lorsqu'elles doivent travailler pour remplacer les personnes aliées. Par ailleurs, elles sont elles-mêmes affectées dans leur santé car elles sont plus souvent en contact avec leurs enfants lorsqu'ils sont souffrants. Les diarrhées et les infections aux yeux, courantes dans les régions sèches, sont particulièrement contagieuses. Ce serait une des raisons pour lesquelles 70% des aveugles à l'échelle mondiale sont des femmes, selon la GWA.

Le manque de sanitaires adéquats pose aussi des problèmes particuliers aux femmes: «Le fait qu'il n'y ait pas de toilettes oblige les femmes à boire et à manger moins que nécessaire pour éviter de devoir aller aux WC. Ces cas sont très répandus en Inde et au Bangladesh. Et cela entraîne des problèmes de sécurité: aller loin dans la campagne pour se soulager les expose à des



En Inde, dans l'Etat du Gujarat, les femmes marchent des kilomètres pour aller chercher de l'eau.

KEYSTONE

Eau et genre en chiffres

- La distance moyenne que les femmes d'Afrique et d'Asie couvrent à pied pour collecter de l'eau est de 6 km.

- Les femmes sont les principales productrices mondiales de céréales (riz, blé, maïs), qui constituent 90% de la ration alimentaire dans les zones rurales démunies.

- Les femmes vivant dans les zones rurales sont responsables de la moitié de la production mondiale d'aliments, et produisent entre 60 et 80% des aliments dans la plupart des pays en développement.

- En Afrique, les femmes possèdent moins de 2% des terres, n'ont accès qu'à 5% de l'assistance technique et qu'à 10% des crédits. Ckr

Sources: Unesco, site de l'année de l'eau 2003, www.wateryear2003.org et Maria Arce Moreira, GWA

agressions et à des viols», explique M^{me} Moreira.

Malgré leur forte implication et leur vulnérabilité particulière, les femmes sont peu associées aux politiques de l'eau. Dommage, déplore la GWA, car elles seraient souvent les plus efficaces: «Les femmes ont clairement plus de savoir-faire et d'expérience en la matière. Elles savent aussi mieux que les hommes comment gérer l'eau, la forêt et la biodiversité de manière durable», soutient Mme Moreira. «Nombre de projets échouent pour ne pas avoir pris en compte les différences de genre et les inégalités», ajoute le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son document phare sur le sujet.² D'autant que les solutions émanant de la gente masculine sont parfois peu compatibles avec la réalité vécue par les femmes: «Si elles avaient été consultées sur le projet de construire des latrines avec chasse d'eau dans un village africain, les femmes l'auraient tout de suite refusé, puisque transporter les deux litres d'eau nécessaires à chaque passage aux toilettes représente un far-

deau énorme pour elles», témoigne la GWA.

Pour la GWA et le PNUD, il convient donc de convaincre les ONG et les Etats d'adopter une «optique genre» dans toute politique de l'eau. Prendre en compte les rôles distincts des hommes et des femmes dans la gestion de ce bien précieux, et la manière dont ceux-ci sont différemment affectés par certains projets de développement, serait une condition de la réussite des politiques de l'eau. De par leurs différents rôles et responsabilités, hommes et femmes ont parfois des intérêts divergents dont il faut tenir compte, soutient la GWA.

JUGER SUR LES ACTES

C'est avant tout la participation des femmes qui est recherchée. Des engagements dans ce sens ont été pris par la communauté internationale, que ce soit lors de la Conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995, la Conférence internationale sur l'eau à Bonn, en décembre 2001, ou dans la déclaration du Sommet de Johannesburg en 2002 (lire encadré).

Mais de l'engagement à la mise en pratique, il y a un pas

que la plupart des gouvernements n'ont pas encore franchi.

«S'il est vrai que les agences publiques de l'eau mentionnent toujours aujourd'hui la problématique genre, la pratique est loin d'être couronnée de succès», confie M^{me} Moreira. Même les «bons élèves», comme l'Afrique du Sud, le Bangladesh ou l'Ouganda, n'ont pas inclus de dispositions légales quant à la participation des femmes aux organes de décision sur les questions de production agricole. Des avancées sont toutefois notables en ce qui concerne la représentation des femmes dans les comités de gestion de l'eau à usage domestique, surtout en Afrique du Sud. Dans ce pays, la loi nationale sur l'eau (*National Water Act*) spécifie la nécessité d'une représentation équitable. Le gouvernement a également fixé des quotas pour la participation des femmes dans les départements d'Etat et les agences du secteur de l'eau, et garanti un salaire égal à ses employés.

Mais les femmes n'attendent bien sûr pas l'action des Etats pour agir. Partout dans le monde, des organisations féminines

se mobilisent pour se faire entendre et décider elles-mêmes de la gestion de l'eau. Plusieurs représentantes d'associations et de mouvements sociaux de femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine seront présentes à Genève le 19 mars, afin d'exposer leur lutte quotidienne pour un meilleur accès à l'eau.

¹L'Alliance genre et Eau est un réseau informel de 200 organisations et individus de part le monde, dont 95% des membres viennent de pays en développement. Le réseau a pris forme en 2000 à la suite du 2^e forum sur l'eau de la Hague.

²«Mainstreaming Gender in Water Management, a Practical Journey to Sustainability, A Resource Guide», February 2003. Adresse Internet: www.undp.org/water/gender.html

³Voir aussi le rapport du GWA: The Gender and Water Development Policies in the Water Sector, 2003. Adresse Internet: www.genderandwateralliance.org/fr/annual.asp

⁴Samedi 19 mars, de 9h à 16h30 à l'Université des Bastions (Salle B101). Elles participeront à un atelier intitulé «Eau et femmes en milieu rural» dans le cadre du Forum alternatif mondial de l'eau.



Fame 2005 Genève

Forum alternatif mondial de l'eau